

COMpte RENDU



RETOUR SUR

***LA RENCONTRE DU JEUDI 23 MAI 2019
QUARTIER DU PONT DE PIERRE***

Rue du Moulin Haut (de la rue Zamenhof à la rue Samuel Morse), rue Samuel Morse, square Bourseuil, rue Charles de L'épée, rue Louis Braille, rue René Navrault, rue du Moulin Bas, sentier du Pont de Pierre, square de Normandie, square de Bretagne, rue du Pont de Pierre : de la DRIRE à l'ancienne route de Bourbourg.

Dans le cadre des dispositifs de démocratie participative, nous avons souhaité avec mon équipe municipale, proposer une nouvelle opération qui s'inscrit dans la continuité de Paroles d'habitants.

C'est donc au cœur des quartiers que nous voulons poursuivre le dialogue et la proximité au travers du dispositif « J'aime mon quartier ».

Découpé en 20 rencontres, nous avons entrepris la 13^{ème} visite dans le quartier du Pont de Pierre .

Après un temps d'échange avec les habitants, une visite de quartier nous a permis de faire le point sur les sujets et problématiques qui vous préoccupent dans votre quartier.



A SAVOIR

Seuls les sujets généraux sont consignés dans ce compte-rendu, mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite ont été répertoriés par le Service Vie Associative et Citoyenne (service pilote) et seront transmis aux services concernés.

Soyez donc certains que ce dernier assurera un suivi tout particulier des dossiers évoqués.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bertrand Ringot, Maire de Gravelines
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe

SUJETS ÉVOQUÉS

MISE EN PLACE DE LA VIDÉO SURVEILLANCE / LUTTE CONTRE LES ACTES DE VANDALISME

Afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des riverains, la ville de Gravelines s'est dotée de vidéo-protection avec l'installation de 30 caméras.

Ce dispositif a été installé sur plusieurs sites de la commune, dont la salle de sports du Pont de Pierre, la crèche les Calinous et l'école Albert et Marguerite Denvers.

Le système, conçu pour lutter contre la petite délinquance, permet à la police d'obtenir des images et d'identifier les auteurs des dégradations, tout en préservant la vie privée des riverains (entrée des habitations, etc).

Ce système s'avère efficace : les sites concernés ont retrouvé leur tranquillité et ne font plus l'objet de dégradation.

L'installation de la vidéo surveillance se poursuit. Les prochains espaces ou équipements concernés sont le port, la porte aux boules et le parking ex Coramy.

LA CRÉATION DE LA PISTE CYCLABLE AU PONT DE PIERRE

C'est en juin dernier que les travaux de la voie verte, permettant de relier la route de Bourbourg au rond point de la DREAL, se sont achevés. Cette voie d'accès permet d'assurer une continuité de cheminement pédestre et cyclable.

Afin de réduire l'excès de vitesse sur cette voie, deux plateaux ralentisseurs ont également été installés ainsi qu'un radar pédagogique.

Les habitants nous signalent que de nombreux véhicules se garent sur la piste cyclable, c'est pourquoi des contrôles réguliers vont être mis en place.

Une campagne d'installation de parkings à vélos sécurisés est en cours de réflexion notamment pour les parkings de la Gare et celui de Coramy.



LA ZONE COMMERCIALE DU PONT DE PIERRE

Le projet de la future zone commerciale du Pont de Pierre avance. Après différents aléas, le permis de construire a été déposé en juillet dernier. L'instruction du dossier a démarré le 18 novembre avec un délai pouvant varier de cinq à huit mois, pour un début de travaux espéré entre septembre et décembre 2019.

Ce délai sera tributaire du résultat des fouilles archéologiques.

Une année de travaux sera nécessaire pour réaliser cette nouvelle zone commerciale, dont la livraison est prévue au dernier semestre 2020.

Cette opération nécessitera la réalisation d'équipements publics, dont l'élargissement du giratoire des routes départementales 11 et 601.

Rappelons que le nouvel Intermarché sera implanté sur une surface de 2 500 m², avec une station essence, une station de lavage et un accès Drive.

Il est à noter qu'à ce jour, seule l'arrivée de Gamm Vert est actée ; les discussions et négociations sont toujours en cours pour l'arrivée de nouvelles enseignes. L'idée étant de compléter l'offre commerciale existante sur Gravelines et de capter une clientèle issue des communes environnantes.

POINTS ABORDÉS LORS DE LA VISITE

LA VITESSE EXCESSIVE ET L'ABSENCE DE PASSAGES PIÉTONS

Une demande est à l'étude à la C.U.D. pour la réalisation de passages piétons et tenter de réduire la vitesse.

LA RÉFECTON DE LA VOIRIE, LE MANQUE DE TROTTOIRS ET LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS RUE DU PONT DE PIERRE

une étude est en cours à la C.U.D.

Au cours de la visite, d'autres problématiques ont été soulevées par les riverains et prises en compte par nos services, telles que les espaces verts, les déjections canines, le manque de signalétique.

LA VILLE VOUS INFORME !

LES COMPÉTENCES VILLE, CUD, SIVOM, DÉPARTEMENT, WATERINGUES

La ville n'a pas la compétence d'agir dans tous les domaines d'interventions, c'est pourquoi certaines demandes mettent parfois du temps à aboutir ou peuvent être refusées.

Vous trouverez ci-dessous un point relatif aux compétences de chacun :

LA VILLE DE GRAVELINES

› **L'aménagement, l'entretien, le fleurissement des espaces verts, des parcs, des jardins...** et la gestion du patrimoine arboré, des cimetières, des complexes sportifs extérieurs (terrains de football)...

› **La propreté de la voirie, des trottoirs, des chemins...**

› **La collecte des encombrants** (service maintenu malgré l'existence d'une déchetterie) et la mise en place d'un service payant par la Communauté urbaine

› **Le désherbage thermique de l'espace public**

› **Le nettoyage de la plage**

› **Le déneigement en période hivernale**

› **Le traitement de la « pollution visuelle »** (comme les tags, les affichages sauvages sur les plaques commémoratives, statues et monuments...)

› **Le traitement des nuisibles sur le domaine public** (rats, pigeons...)

› **L'entretien et le contrôle des aires de jeux et du mobilier urbain**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

› **L'entretien et l'aménagement des voies publiques départementales** telles la RD 601, la RD 11...

› **Le dragage du chenal et du Bassin Vauban**

› **La gestion et l'entretien des quais, des terres pleins portuaires, des jetées et des équipements associés** (balises...)

› **La navigation** : l'exploitation et la maintenance des ponts mobiles sur la RD 601 et le passage des plaisanciers au niveau de l'écluse 63bis

› **L'exploitation et la maintenance des ouvrages hydrauliques du port** (écluses 63 et 63 bis) : gestion du niveau d'eau du Bassin Vauban, protection des inondations... en lien avec les VNF et les Wateringues

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

- › **La collecte et le traitement des déchets** : poubelles vertes, bleues et marrons + points d'apport volontaire (bouteilles, pots et bocaux en verre) + composteurs + déchetteries
- › **La gestion de l'assainissement** : assainissement collectif (raccordement, mise en conformité des branchements...) + assainissement non collectif (contrôle par le SPANC...) + systèmes de traitement des eaux usées (stations d'épuration...) + gestion des eaux pluviales
- › **La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** : entretien / maintenance des ouvrages du port destinés à lutter contre les inondations et les submersions marines. Les deux perrés du chenal, différents ouvrages hydrauliques (écluses, portes de chasse, éclusettes, vannes...) en lien avec le Syndicat Mixte des Wateringues
- › **La voirie** : entretien et aménagement des voies publiques communautaires, comprenant les chaussées, les trottoirs, les voies vertes... (reprise de couche de roulement, réaménagement total...)
- › **L'urbanisme** : mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Communautaire (document réglementaire d'urbanisme définissant et règlementant l'usage des sols, qui détermine les droits à construire de chaque parcelle publique ou privée)
- › **La mobilité et le transport** : gestion du réseau de transport public DK bus, aménagement d'itinéraires dans le cadre de la Vélo Route Voie Verte...
- › **Les aires destinées aux gens du voyage**

LA PREMIÈRE SECTION DES WATERINGUES

- › **L'entretien des watergangs** (berges et cours d'eau)

LE SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

- › **La gestion de la plaisance sur le site du port Vauban** (maintenance des pontons et des équipements associés: bornes, passerelles, gestion de l'aire technique...)



VOTRE QUARTIER ÉVOLUE...

TRAVAUX DE L'ÉCOLE ALBERT ET MARGUERITE DENVERS

Dans le cadre du plan de rénovation des écoles de Gravelines, de nombreux travaux et achats ont été réalisés :

- 2015 > Achat et installation d'un nouveau jeu cour côté maternelle
- 2016 > Remplacement des boiseries extérieures et volets de l'ensemble du groupe scolaire
- 2017 > Création de stationnement pour les personnes à mobilité réduite des deux côtés élémentaire et maternelle, réaménagement complet du site par la mise en place d'une clôture, aménagement des blocs de ciment devant l'école et dans la cour (habillage des blocs par des planches de bois et des fleurs dans le centre)
- 2018 > Achat de paniers de basket, aménagement du parc à vélos couvert, pose de caméras de vidéosurveillance.



RÉNOVATION DES PLATEAUX CITY STADE

En octobre et novembre derniers : renouvellement du gazon synthétique pour les deux city stade du Pont de Pierre situés à côté de la salle Frédéric Petit et de la chapelle Saint Willibrord.



ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des encombrants dans votre quartier :

mercredi 28 août 2019



POUR TOUT SUIVI OU RENSEIGNEMENT

Service Vie Associative et Citoyenne

BP 209 - 59820 Gravelines

Tél. 03 28 23 59 92

jaimemonquartier@ville-gravelines.fr

** Maison des Associations
et du Citoyen Gravelines**